



Notre péda-kots est situé à 5 minutes de la gare de Namur (rue de la Pépinière 101 à 5002 Namur). Les bruits de la ville n'y parviennent pas. Nous y acceptons des jeunes majeurs qui sont inscrits soit

- Dans une école secondaire et qui sont en 7ème année,
- Dans une école secondaire et qui sont en possession de leur CESS
- Dans l'enseignement supérieur (baccalauréat ou université)

Les repas

Au petit déjeuner : Deux sortes de pains, confitures, beurre et margarine, choco, sirop, miel, fromages, cacao, lait et lait aromatisé, thé (min. 4 sortes). Occasionnellement jus d'orange et multifruits, pains au chocolat, sandwiches... fromage blanc, yaourt, charcuteries.

A midi : Les menus sont étalés sur douze semaines et comprennent tous les jours: potage ou entrée, plat (viande, légumes, pommes de terre et produits dérivés, riz, pâtes) et desserts.

Au goûter : Comme au petit déjeuner, plus occasionnellement, yaourt, crème, craquelin, ...

Au souper : Par semaine, un repas composé d'un plat de pâtes, de pains et charcuteries-fromages, de produits de type snack ou d'un plat type dîner léger.

Boisson : Tous les jours, à tous les repas, eau plate et gazeuse des sirops de fruit en plus au dîner et au souper.

Des repas spéciaux sont organisés occasionnellement (souper à thème, St Nicolas, Pâques, ...). Un service « lunch-paquet » est assuré pour les élèves qui ne savent pas prendre un repas de midi au réfectoire de l'internat.

La personne ressource	
M. PIETTE François (Directeur)	081 72 90 70
Email	dir.internat@asty-moulin.be



Année académique 2023-2024

Le prix de la pension pour l'année académique est de 4.800 € couvrant 10 mois de présence à la pédagogie

1 mois 480 € + caution 200 €	680 €	L'inscription ne sera effective qu'après réception de ce paiement.(*)
<u>Soit mensuellement</u> (de octobre à juin)	480 €	Payable pour le 5 du mois

(*). Ce paiement doit nous parvenir endéans les 10 jours de l'inscription. Au-delà de ce délai nous nous réservons le droit d'annuler cette réservation. La caution n'est pas remboursable en cas de désistement, de départ ou de renvoi dans le courant de l'année scolaire.

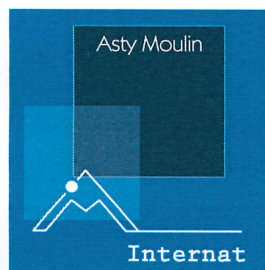
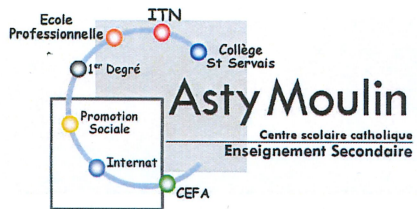
Le prix de la pension comprend la mise à disposition d'une chambre meublée, des repas (déjeuner, dîner, goûter et souper - sauf durant les périodes de vacances scolaires suivantes : Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques et juillet-août), des charges (eau électricité chauffage), du nettoyage des pièces communes et d'une connexion internet.

Le coût total de la pension pour l'année est de 4.800€.

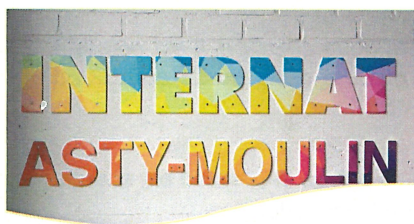
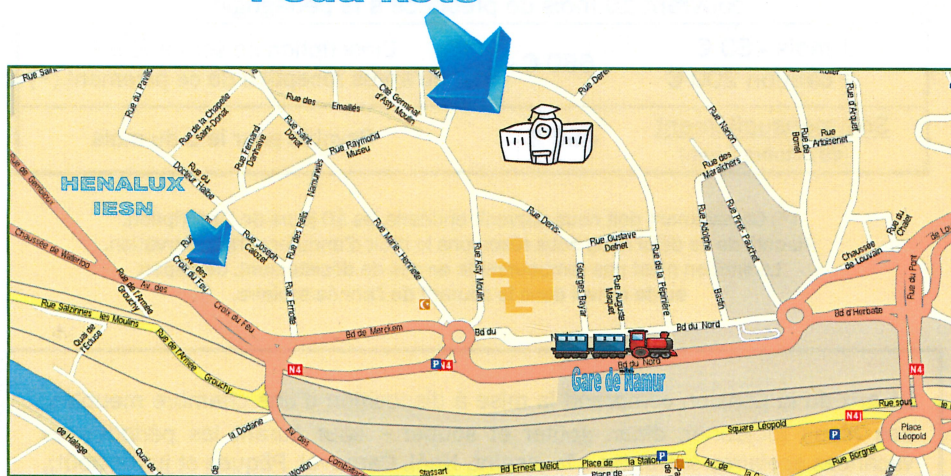
- ◊ Le prix de pension est calculé sur 10 mois couvrant l'année académique du 1er septembre au 30 juin.
- ◊ Le 1^{er} paiement à l'inscription est de 680 € (c.à.d. 480 € pour le mois de septembre + garantie de 200 €)

Sur demande à effectuer en juin et avec l'accord de la direction, il est possible de disposer de la chambre jusqu'au 15 juillet et/ou à partir du 15 août et ce sans frais supplémentaires.

En cas d'inscription dans le courant de l'année, le prix de la pension est soumis à des dispositions particulières expliquées lors de l'inscription.



Internat Péda-kots



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur :

